



**ENTREPRENEURS DE PROGRES**

## Revue de presse

*Jeudi 06 décembre 2018*

*Mobile: 0770 88 90 80  
Lotissement Sylvain Fourastier  
N°08 El Mouradia, Alger  
Mobile: 0770 88 90 80 / 0560 07  
95 95  
[communication@fce.dz](mailto:communication@fce.dz)  
[www.fce.dz](http://www.fce.dz)*

# **SOMMAIRE**

<b>A la une .....</b>	<b>3</b>
• Accession de l'Algérie à l'OMC: retard dû à des choix stratégiques et non à des raisons bureaucratiques (APS) .....	3
• Production pharmaceutique : 65% des médicaments fabriqués localement (El Moudjahid).....	5
• Salon international « Algeria Health » : créer un hub d'exportation (El Moudjahid) 6	
• ENTREPRENEURIAT : LANCEMENT DES CANDIDATURES SUR LA PLATEFORME TEFCONNECT AU 1ER JANVIER 2019 (Maghreb Emergent) ...	8
• Transports et télécommunications : échange d'expérience avec l'Afrique du Sud (El Moudjahid).....	8
• Air Algérie et Tassili Airlines renforcent leurs dessertes du sud (APS).....	9
• Nouvelles technologies : Ericsson Algérie totalise 30% de parts de marché (El Watan).....	10
• Pétrole : le Brent progresse à 62,24 dollars en cours d'échanges à Londres (Algérie1) .....	11
<b>Banque/bourse/Assurance .....</b>	<b>12</b>
• Bourse d'Alger : des crédits conformes aux préceptes de la chariâa (APS).....	12
• Un colloque international sur la finance islamique prochainement à Alger (APS)..	13
<b>Commerce.....</b>	<b>14</b>
• Sur près de 100.000 personnes physiques et morales concernées: Plus de 41.000 commerçants ont obtenu le registre de commerce électronique (Le Quotidien d'Oran).....	14
<b>Coopération .....</b>	<b>15</b>
• Le Cameroun, un pays clé pour développer les exportations nationales vers l'Afrique centrale (APS).....	15
• Forum sur la gouvernance: l'Algérie et la Chine oeuvrent à consolider leur coopération (APS).....	17
<b>Veille.....</b>	<b>17</b>
• Une quarantaine de marques automobiles au 18ème Salon "AutoWest" d'Oran (APS).....	17

## A la une

### **Accession de l'Algérie à l'OMC: retard dû à des choix stratégiques et non à des raisons bureaucratiques (APS)**



Le ministre du Commerce, Said Djellab, a affirmé ,mardi à Alger, que le retard de l'accession de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) était lié à des choix économiques stratégiques de l'Etat algérien et non pas à des raisons bureaucratiques, citant les mesures de soutien aux exportations nationales et les droits de douanes pour la protection du produit national.

"L'OMC examine le système économique de tout Etat avant d'accepter son accession et chaque Etat doit observer les règles de l'Organisation durant les négociations, ce qui nécessite beaucoup de temps d'autant plus que la partie algérienne s'apprête à défendre ses intérêts durant ces négociations", a déclaré M. Djellab en réponse aux membres de la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Toufik Torche en présence du ministre des Relations avec le parlement, Mahdjoub Bedda, dans le cadre de l'examen du projet de loi de règlement budgétaire 2016.

Répondant aux questions des membres de la commission, le ministre a indiqué que "l'OMC exige à titre d'exemple la réduction des droits de douanes à des taux très bas et la limitation du soutien aux exportations, alors que l'Algérie impose des droits de douanes pour protéger son produit national de la concurrence étrangère et soutient les exportations pour permettre au produit national d'accéder aux marchés étrangers".

"Le retard accusé dans l'accession de l'Algérie à l'OMS est lié aux options stratégiques de l'Etat algérien, notamment en matière d'encouragement des exportations nationales et la protection du produit local », a précisé M. Djellab niant, à ce propos, ½ l'existence de tout problème d'ordre bureaucratique".

Le premier responsable du secteur du Commerce a fait état, également, de la stratégie de son secteur qui place le dossier des exportations en tête des priorités nationales, expliquant que "l'objectif est de parvenir au financement de toute ou partie des importations par les exportations nationales et non en puisant des recettes du pétrole".

Le ministre s'est dit satisfait des mesures prises en terme de limitation des importations qui ont régressé, selon lui, de 58 milliards USD en 2015 à près 45 milliards USD en 2018.

Actuellement, la priorité est focalisée sur la satisfaction des besoins nationaux tant par la production locale que par l'exportation des produits vers l'étranger, a fait savoir M. Djellab, d'où l'organisation récemment par son secteur de manifestations économiques dans plusieurs pays africains et arabes en vue de promouvoir le produit national au niveau des marchés étrangers.

Concernant le marché local et les produits à large consommation, le ministre a mis en avant que la stratégie du secteur visait la généralisation des marchés de vente en gros, l'éradication des marchés parallèles et l'accélération de création de marchés de proximité permettant de garantir le produit au citoyen et contribuant ainsi à la baisse des prix.

S'agissant de la hausse des prix des produits à large consommation, notamment les fruits et légumes, M. Djellab a fait savoir que "l'absence de traçabilité dont les factures et les documents sur toute la chaîne de vente et d'achat à partir du fellah à l'acheteur en passant par le vendeur de gros et de détail donne lieu à la spéculation d'où une hausse des prix".

"L'absence de facturation au niveau des agriculteurs ne permet pas d'identifier les quantités d'approvisionnement disponibles au niveau des marchés de vente en gros, ce qui empêche de contrôler les prix", a-t-il ajouté.

Pour ce faire, le ministre a affirmé que ses services ont lancé une campagne d'assainissement au niveau des marchés de gros où "ils ont découvert nombre de vendeurs qui ne disposent pas de registre de commerce et s'approvisionnent auprès des agriculteurs pour la revente au niveau de ces marchés", soulignant que de telles procédures "permettront de réguler les marchés et de contribuer au contrôle des prix".

Les services de contrôle au niveau du ministère ont lancé également une campagne au niveau des marchés de vente en détail pour obliger les commerçants à afficher les prix d'achat et de vente de chaque produit, permettant au citoyen de connaître les prix réels de produits et d'exercer une pression sur les commerçants pour ne pas exagérer en terme de marge bénéficiaire".

En ce qui concerne "la forte hausse" des prix de la banane (800 DA) enregistrés récemment sur le marché, le ministre a expliqué que cette situation était liée au système de quota d'importation, notamment après l'épuisement des stocks importés ainsi que le monopole pratiqué par certains commerçants, indiquant qu'il avait été procédé à la saisie de deux dépôts contenant des quantités estimées respectivement à 80 et 60 tonnes de la banane, qui, par la suite, avaient été distribuées aux écoles et établissements hospitaliers, tout en soumettant leurs auteurs à l'investigation, ce qui a mené, selon le ministre, à l'apparition de quantités considérables sur le marché, stockées auparavant par d'autres commerçants à des fins de monopole.

M.Djellab a estimé en outre que la déclaration du ministère à propos de l'autorisation d'importer à nouveau la banane avait conduit au recul des

prix sur le marché (400 DA), affirmant que les prix continueront de reculer dans la limite de 200 DA, avec l'arrivée des premières quantités de ce produit qu'il a considéré comme "organisateur" des prix de fruits qui baisseront grâce au recul du prix de ce fruit.

Il a ajouté que toutes ces mesures initiées par le ministère du Commerce, au niveau des marchés de gros ou de détail, ainsi que celles relatives à la garantie de l'abondance du produit sur les marchés nationaux, donneront leur fruit dans les prochains mois et "permettront inévitablement aux prix de fruits et de légumes de revenir à leur niveau normal avant le mois de Ramadhan prochain".

### **Production pharmaceutique : 65% des médicaments fabriqués localement (El Moudjahid)**

La production pharmaceutique nationale a affiché une hausse fulgurante au cours des dix dernières années, la part des médicaments fabriqués en Algérie passant de 25% en 2008 à 65% en 2018, indique le rapport Oxford Business Group. Ce taux de production devrait considérablement évoluer à la hausse avec l'ouverture du complexe de Sanofi Algérie en 2019 et du site d'Ipsen Pharma Algérie en 2021 et le pays semble bien parti pour non seulement réduire ses importations de produits pharmaceutiques mais également s'imposer comme grand exportateur de médicaments dans la région. Ce résultat est incontestablement dû à la stratégie publique visant à doper la fabrication nationale, entre trois et quatre nouveaux sites de fabrication de produits pharmaceutiques ouvrent chaque année. La nouvelle usine de fabrication de médicaments d'oncologie d'Ipsen Pharma Algérie s'inscrit dans une volonté plus vaste de la part d'investisseurs internationaux de pénétrer le marché naissant des produits pharmaceutiques algériens.

Les nouveaux sites de production coïncident avec la stratégie gouvernementale Plan Cancer 2015-2019, qui vise à développer les infrastructures oncologiques dans le pays et à promouvoir la formation en matière de traitement du cancer, tout en s'attelant à la réduction des risques par le biais de campagnes de prévention. Dans le cadre de ces efforts, quatre nouveaux centres publics de traitement du cancer devraient ouvrir leurs portes d'ici la fin de cette année, pour venir s'ajouter aux 13 centres déjà en service. Ces centres seront équipés de 12 nouveaux accélérateurs de radiothérapie, portant leur nombre total à 48, dont 10 dans des institutions privées.

L'augmentation de l'équipement en matériel d'oncologie est considérable, dans la mesure où le pays ne comptait que sept accélérateurs de radiothérapie en 2013. Il faut souligner également que l'Algérie abrite depuis l'inauguration du complexe de Sanofi Algérie en octobre 2018 le plus grand site de production et de distribution de médicaments de tout le continent. Une fois pleinement opérationnel, ce complexe, devrait

augmenter la part locale de ses produits commercialisés en Algérie à 80%, contre 65% actuellement.

Située à Sidi Abdellah, l'usine, qui a nécessité un investissement de 78,1 millions d'euros, devrait produire plus de 100 millions d'unités par an, avec la fabrication prévue de 100 produits différents dans les domaines de la cardiologie, de la neurologie, du diabète et de la gestion de la douleur. Pour le moment, le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière procède à la validation de l'ensemble des médicaments fabriqués sur le site. Une fois ce processus achevé, la commercialisation des médicaments produits pourra avoir lieu, avec un démarrage prévu pour 2019. Un autre complexe de fabrication de produits pharmaceutiques verra le jour en 2021.

### **Une usine qui sera spécialisée dans la production de médicaments d'oncologie**

En effet, l'Algérie s'apprête à démarrer la construction de sa première usine de fabrication de médicaments d'oncologie avant la fin de l'année 2018. Le groupe pharmaceutique français Ipsen et son partenaire algérien Isly Holding ont annoncé la création d'Ipsen Pharma Algérie en septembre 2018. Avec un investissement initial de 20 millions de dollars, l'entreprise entend construire une usine de 3.000 m<sup>2</sup> à Sidi Abdellah, dans la banlieue d'Alger. Le complexe pharmaceutique, dont l'entrée en production est prévue pour 2021, devrait permettre au pays de réduire la facture nationale d'importation de médicaments vitaux du traitement du cancer. Ce qui est certain avec tous les investissements inscrits dans le secteur de la santé, l'Algérie n'aura point à procéder à de fortes importations des produits médicamenteux. Chaque année l'Algérie importe plus d'un milliard de dollars en médicaments. Une facture qui s'alourdit continuellement.

La facture d'importation des médicaments a augmenté durant les huit premiers mois de 2018, en se chiffrant à 1,474 md usd contre 1,259 md usd à la même période de 2017, en hausse de plus de 215 millions usd (+17,1%). En outre, la facture des importations des antibiotiques a aussi connu une hausse pour atteindre 70,34 millions usd sur les huit premiers mois 2018 contre 56,54 millions usd à la même période de l'année écoulée (+24,4%).

### **Salon international « Algeria Health » : créer un hub d'exportation (El Moudjahid)**

La deuxième édition du Salon international «Algeria Health», dédié à l'industrie médicale et pharmaceutique, a ouvert ses portes hier, au Palais des expositions de la Safex à Alger.

Organisé par l'agence MM Communication en collaboration avec l'agence événementielle ATEX International Exhibitions, ce Salon a pour objectif, selon les organisateurs, «de faire connaître la santé de demain en termes

d'innovations technologiques dans les produits et équipements médicaux de tous genres».

Pour cette édition, ils sont quelque 75 participants, dont 25 firmes étrangères, venus de dix pays à l'image de l'Inde, les Etats-Unis, la Turquie, venus exposer ce que leurs firmes proposent, de la production à la distribution, de la fourniture aux services, mais aussi pour chercher des opportunités d'investissements, comme on peut le constater à travers l'espace «B2B» dédié aux professionnels de la santé. C'est ce qui permettra certainement à ces derniers d'analyser et de débattre les opportunités, les enjeux et les perspectives de développement du secteur de la santé en Algérie».

Bien sûr les perspectives économiques et financières des laboratoires pharmaceutiques sont optimales, illustrés par les différents rapports des organismes spécialisés, sur le boom démographique, le vieillissement de la population, la consommation de soins en croissance continue, la montée en puissance des maladies chroniques. Et c'est dans cette perspective que les organisateurs de ce Salon entendent «faire connaître les dernières techniques de gestion intelligente».

L'enjeu pour l'Algérie réside «dans le positionnement dans le monde de la santé du futur, de s'équiper des dernières technologies pour ses propres structures hospitalières», indique le communiqué des organisateurs. Toujours selon les organisateurs, pour cette nouvelle édition, le Salon vise à réunir laboratoires pharmaceutiques, entreprises d'équipement médical, établissements hospitaliers privés et publics, fournisseurs de technologies nouvelles et solutions médicales destinées aux professionnels de la santé. Tous ces acteurs, seront présents afin d'échanger et partager entre eux et avec les invités leurs expériences et démontrer ainsi la nécessité de se pencher sur ce secteur d'activités aussi important pour le patient que pour les professionnels du secteur».

Ils ont ajouté que le Salon permettra, de par la qualité de l'Algérie, en tant que portail de l'Afrique, de «favoriser l'échange dans le secteur de la santé et de jeter les ponts de la coopération pour accéder aux différents marchés africains, notamment avec l'ouverture du poste frontalier de Tindouf entre l'Algérie et la Mauritanie».

Ainsi, pendant quatre jours, les participants et exposants nationaux et étrangers vont animer le Salon, à travers les conférences programmées sur des thématiques variées notamment l'annonce d'un évènement phare, le «Maghreb Pharma Expo 2019» prévu au mois de septembre 2019. «Algeria Health, le hub pour la santé du futur» est le slogan choisi pour cette deuxième édition. Le communiqué des organisateurs indique que l'un des défis face à l'industrie pharmaceutique est de faire de l'Algérie «un hub d'exportation pour des entreprises algériennes et étrangères vers le Maghreb et l'Afrique».

C'est donc un enjeu de taille, car les dépenses de la santé en Algérie vont avoisiner les 11 milliards sur les 8.700 milliards de dollars au niveau mondial d'ici 2023, selon les estimations des experts, soit 10,25% des dépenses en Afrique, ce qui démontre que l'industrie pharmaceutique en Algérie sera encore importante, car selon les estimations des experts,

«dans la région du MENA, notre pays est considéré comme étant le plus prometteur».

## **ENTREPRENEURIAT : LANCEMENT DES CANDIDATURES SUR LA PLATEFORME TEFCONNECT AU 1ER JANVIER 2019 (Maghreb Emergent)**



La Fondation philanthropique « Tony Elumelu Foundation » (TEF) a annoncé l'ouverture des candidatures pour le cinquième cycle de son programme de financement de d'entrepreneuriat dans le continent africain à partir du 1er janvier 2019. Le programme sélectionnera 1 000 candidats qui rejoindront les 4 470 bénéficiaires actuels du programme.

La soumission des candidatures se fera sur la plus grande plateforme numérique de réseautage pour les entrepreneurs africains, TEFConnect – [www.tefconnect.com](http://www.tefconnect.com).

Le programme d'entrepreneuriat de la TEF – le seul catalyseur de l'entrepreneuriat de ce type financé par l'Afrique – a financé 4 470 entrepreneurs au niveau africain, avec un capital de démarrage de 5 000 dollars chacun, douze semaines de formation accélérée dans les affaires en ligne, l'accès à des mentors expérimentés et l'adhésion au plus grand écosystème d'entrepreneuriat en Afrique.

Le programme d'entrepreneuriat de la TEF est ouvert aux citoyens et aux résidents légaux de tous les pays africains, qui gèrent des entreprises basées en Afrique et qui sont âgés de moins de trois ans. Les idées commerciales qui n'ont pas encore été lancées sont également encouragées.

Pour rappel, Maghreb Emergent avait couvert la 4ème édition du Forum Tony Elumelu (TEF 2018) a accueilli le 25 octobre dernier à Lagos au Nigeria plus de 1000 entrepreneurs (Startupeurs) bénéficiaires d'un programme de financement d'une valeur de 10000 dollars US chacun. Un forum qui a vu la présence du président Ghanéen Nana Akufo-Addo et virtuellement du président Kenyan Uhuru Kenyatta et une présence record de 5000 jeunes entrepreneurs.

## **Transports et télécommunications : échange d'expérience avec l'Afrique du Sud (El Moudjahid)**



Des parlementaires algériens et sud-africains ont convenu de l'impératif échange d'expériences notamment, dans les domaines du transport et des télécommunications, a indiqué, mardi, un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). Les deux parties ont souligné, lors d'une rencontre entre le président de la commission des Transports et des télécommunications, Fethi Khouil et les membres de la commission des routes et des transports du Parlement de Gauteng (Pretoria) et Johannesburg, l'importance de procéder à «l'échange d'expérience notamment dans le domaine du développement des moyens de transports et de tirer profit de l'expérience des deux pays en la matière», a précisé le communiqué.

### **Air Algérie et Tassili Airlines renforcent leurs dessertes du sud (APS)**



Les compagnies aériennes nationales Air Algérie et Tassili Airlines ont lancé plusieurs opérations de renforcement de leurs dessertes du sud du pays à travers la programmation de nouveaux vols et l'augmentation des capacités et des fréquences des vols déjà en service, a indiqué mercredi le ministère des Travaux publics et des Transports dans un communiqué.

Ainsi, la compagnie Air Algérie a procédé, dès novembre dernier, à la modification de ses vols par des capacités supérieures en injectant 3.051 places supplémentaires afin de répondre notamment à la demande conjoncturelle de fin d'année à destination de Tamanrasset, Djanet, Adrar, Timimoun et Ghardaïa, précise la même source.

En outre, elle procédera, à partir du 19 décembre en cours, au lancement d'un nouveau vol entre Alger et In Guezzam avec une escale à Tamanrasset.

De son côté, Tassili Airlines, qui opère actuellement avec 26 vols par semaine à destination des villes du sud, a lancé plusieurs actions visant le désenclavement de ces localités.

Il s'agit de l'augmentation de la fréquence sur Adrar en doublant la capacité offerte avec la modification du jour d'exploitation (chaque mercredi), offrant ainsi aux citoyens un choix supplémentaire.

Aussi, le vol Alger-Illizi-Djanet-Illizi-Alger a été reprogrammé en deux vols indépendants: Alger-Djanet et Alger-Illizi.

Quant à Béchar, la fréquence des vols sur cette ville du sud-ouest a été augmentée en doublant la capacité offerte avec modification du jour d'exploitation (chaque vendredi).

Tassili Airlines a également procédé à la vente des capacités résiduelles émanant des vols charters.

Par ailleurs, cette filiale du groupe Sonatrach lancera un nouveau vol entre Oran et Béchar à partir du 7 décembre en cours et envisage de lancer des vols charter Omra à partir d'El Bayadh et d'El Oued pour éviter aux citoyens de ces localités le déplacement vers le nord du pays.

Ces actions s'inscrivent "dans le cadre de la politique du gouvernement, basée sur le programme du Président de la république visant le désenclavement des régions du sud et du Grand sud du pays", en tenant compte de la demande exprimée par les citoyens de ces régions, explique le communiqué.

### **Nouvelles technologies : Ericsson Algérie totalise 30% de parts de marché (El Watan)**

L'équipementier suédois Ericsson totalise 30% de parts de marché en Algérie, selon son directeur général pour l'Algérie, Yacine Zerrouki qui s'exprimait hier, en marge des troisièmes journées d'Ericsson à Alger.

L'activité du groupe suédois pourrait cependant connaître, selon le même responsable, une plus grande expansion dans le sillage d'un élargissement du spectre des fréquences radio-électriques gérées par l'Agence nationale des fréquences (ANF) qui assume, au profit du ministère de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique des missions de gestion, de planification et de contrôle.

Une mission d'ordre réglementaire que partage aussi l'Agence de régulation du secteur, à savoir l'Autorité de régulation des postes et télécommunications (ARPT).

Yacine Zerrouki estime, en outre, que les mauvais classements de l'Algérie dans les différents rapports internationaux, en termes de pénétration d'internet notamment, ne reflètent pas la réalité et le potentiel du secteur si on prend en considération le cadre réglementaire du pays et les particularités de chaque région du monde.

Pour le patron d'Ericsson, une refonte du cadre réglementaire concernant notamment le volet du spectre de fréquence permettrait un envol des activités des équipementiers en affaires en Algérie, mais aussi des opérateurs de téléphonie qui demandent eux aussi «plus de fréquences». Une telle démarche permettrait un meilleur développement de la 4G et le passage à la 5G, nouveau cheval de bataille du suédois Ericsson à travers le monde.

L'essor de la 5G devrait être d'ailleurs, selon le responsable d'Ericsson, lorsque les conditions s'y prêtent, plus rapide que ne l'a été le passage de la 3G vers la 4G, étant donné la perspective d'optimiser les réseaux 4G pour le passage à la 5G.

Sur le plan africain, le fournisseur de solutions suédois estime, selon le dernier Ericsson Mobility Report publié le 27 novembre 2018, que l'Afrique totalise 14 millions de nouveaux abonnés et un taux de pénétration du mobile de 82% au troisième trimestre 2018.

### **Pétrole : le Brent progresse à 62,24 dollars en cours d'échanges à Londres (Algérie1)**

Les cours du pétrole progressaient légèrement mercredi en cours d'échanges européens, après avoir longuement hésité entre hausse et baisse, du fait des incertitudes qui prévalent concernant le sommet de l'Opep, jeudi et vendredi.

Mercredi après-midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février valait 62,24 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 16 cents par rapport à la clôture de mardi.

Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour janvier prenait 25 cents à 53,50 dollars une heure après son ouverture.

Après plusieurs heures d'hésitation, les prix du pétrole semblaient se décider pour une hausse. Celle-ci s'est précisée après que l'agence officielle russe TASS a affirmé que la Russie discutait d'une extension de l'accord de limitation de la production de pétrole, conclu en 2016 pour enrayer la chute des cours, jusqu'à fin 2019.

En parallèle, le président américain Donald Trump a une nouvelle fois tenté de faire pression mercredi en demandant à l'Opep de ne pas réduire sa production.

Depuis plusieurs semaines, les analystes s'interrogent sur son degré d'influence sur l'Arabie saoudite alors que le royaume peut difficilement se passer du soutien des Etats-Unis dans l'affaire Kashoggi, du nom du journaliste saoudien tué.

Mardi, en cours de séance, les prix avaient effacé une grande partie de leurs gains du début de journée après que le ministre saoudien de

l'Energie, Khaled al-Faleh, a jugé qu'il était "prématuré" d'affirmer que les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs partenaires s'accorderont sur une baisse de la production.

Le ministre "a alimenté les doutes", ont expliqué des analystes qui précisent que, précédemment, des rapports avaient évoqué "une coupe d'au moins 1,3 million de barils par jour".

L'Opep et ses partenaires seront réunis à Vienne jeudi et vendredi pour décider de diminuer ou non le niveau de leur production. Autre facteur qui pèse sur les prix: "une large diminution de l'appétit pour le risque", a expliqué un analyste, alors que Wall Street a perdu plus de 3% mardi.

Selon lui, ce sentiment provient du fait que "l'optimisme autour de la trêve commerciale" entre les Etats-Unis et la Chine "s'est éteint".

"Nous aurons soit un vrai accord avec la Chine ou pas d'accord du tout", a tweeté le président américain Donald Trump mardi, ajoutant que sans accord il imposerait ses tarifs douaniers.

La publication du rapport hebdomadaire sur les réserves de pétrole aux Etats-Unis a par ailleurs été repoussée d'un jour cette semaine en raison de la journée nationale de deuil décrétée en hommage à l'ancien président américain George H.W. Bush. Elle aura lieu jeudi.

Pour la semaine achevée le 30 novembre, les analystes tablent sur une baisse de deux millions de barils des stocks de brut, et sur une hausse de 1,75 million de ceux d'essence et de 1,5 million de ceux de produits distillés, selon la médiane d'un consensus établi par Bloomberg.

### Banque/bourse/Assurance

#### **Bourse d'Alger : des crédits conformes aux préceptes de la chariâa (APS)**

Un nouveau produit financier permettant aux investisseurs de contracter des crédits via la Bourse d'Alger en parfaite concordance avec les préceptes de la chariâa est désormais proposé aux entreprises, a-t-on appris mercredi à Oran du Directeur général de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB).

"Les entreprises désireuses de contracter des crédits, conformes à la chariâa, peuvent se rapprocher de la COSOB pour préparer leurs dossiers", a indiqué Hakim Berrah dans une déclaration à la presse, en marge d'une journée d'étude régionale sur "L'introduction en bourse pour la PME", organisée par la Bourse d'Alger.

"Le lancement de ce nouveau produit commence à peine à attirer des entreprises", a indiqué M. Berrah, expliquant que ce peu d'engouement est le résultat de plusieurs paramètres.

L'obligation d'une gestion totalement transparente pour les entreprises adhérentes "dissuade beaucoup de gérants de ces établissements qui doivent fonctionner suivant les normes sur tous les plans", a-t-il souligné.

"Etre coté en bourse offre bien des avantages, dont la crédibilité notamment", a affirmé le DG de la COSOB, déclarant que "l'adhésion à la bourse est garante d'une gestion transparente qui ouvre des opportunités de partenariat aux entreprises étrangères qui préfèrent se lier avec les entreprises algériennes cotées en bourse".

"Les PME peuvent, par ailleurs, avoir d'autres avantages comme la possibilité de contracter des financements bancaires, ainsi que des opportunités d'investissement, a souligné, pour sa part, le Directeur général de la Bourse d'Alger", Benmouhoub Yazid.

Le nombre des PME cotées à la bourse d'Alger se compte sur les bouts des doigts, cinq exactement. La sixième, une entreprise oranaise, sera

introduite la semaine prochaine, a-t-il fait remarquer, estimant que le manque d'engouement s'explique par une certaine "fermeture" de la PME algérienne sur elle-même.

"La PME algérienne est généralement une entreprise familiale et l'ouverture de son capital s'avère ainsi difficile", a-t-il relevé.

La Bourse d'Alger comprend quatre marchés. Le marché principal réservé aux actions émises par les grandes entreprises, dont le capital minimum libéré est de 500 millions DA. Le marché PME réservé aux actions émises par les petites et moyennes entreprises où la condition de capital minimum n'est pas exigée et, le marché de blocs des obligations émises par l'Etat et le marché des obligations.

### **Un colloque international sur la finance islamique prochainement à Alger (APS)**



Le premier colloque international sur les modes opératoires de la finance islamique (Mofi) se tiendra les 7 et 8 janvier 2019 à Alger, a indiqué mercredi le Centre des études et de veille informationnelle en technologies de l'information et de la communication (Cevitic, sis à Alger) qui organise cet évènement.

Sous le signe de "inclusion financière, stabilité monétaire, Innovation et confiance", cet évènement se tiendra "dans un esprit d'adhésion aux efforts des pouvoirs publics portés sur la mise en place de mécanismes juridiques, financiers et informationnels afin d'accentuer le processus de l'inclusion financière en faveur du citoyen et des opérateurs économiques et dynamiser davantage l'épargne et la croissance", explique la même source.

Ce colloque international sera animé par des panels d'experts et de spécialistes nationaux et internationaux à travers six (6) ateliers consacrés successivement à l'inclusion financière (banclarisation, Sukuks, zakat, épargne et wakfs), l'assurance et réassurance Islamiques, la formation ainsi que la communication, marketing et digitalisation.

Le Mofi 2019 se veut être "en droite ligne avec les efforts de modernisation du système bancaire où l'attention est maintenue sur la finalisation des réformes des banques et établissement financiers pour améliorer leur efficacité, leur rentabilité et leur compétitivité", selon le communiqué.

Il contribuera ainsi aux efforts visant à assurer la stabilité monétaire, la croissance économique et la disponibilité du financement pour les PME et les micro-entreprises, à collecter la ressource auprès des acteurs économiques et des ménages, à faire participer l'ensemble des citoyens et acteurs économiques à la généralisation effective et efficiente de l'acte de bancarisation, et à capter et canaliser toute épargne potentielle, aux fins de réduire la liquidité monétaire en circulation, notamment, informelle.

L'évènement s'inscrit, d'après ses initiateurs, dans le cadre de "l'effort d'adaptation du cadre législatif et réglementaire régissant l'activité bancaire, le renforcement de l'offre des produits bancaires adaptés aux besoins et aux demandes de la clientèle, y compris le leasing, et les produits de la finance dite islamique, et le développement du marché des capitaux ainsi que de la Bourse pour offrir des alternatives au financement des investissements et aux augmentations de capital".

Pour rappel, le Conseil de la monnaie et du crédit de la Banque d'Algérie avait approuvé en novembre dernier un règlement définissant les règles applicables aux produits de la finance islamique.

En 2017, le Haut conseil islamique (HCE) avait émis officiellement une Fetwa consacrant l'autorisation de recourir à la finance islamique.

## Commerce

### **Sur près de 100.000 personnes physiques et morales concernées: Plus de 41.000 commerçants ont obtenu le registre de commerce électronique (Le Quotidien d'Oran)**

Plus de 41.000 opérateurs économiques ont bénéficié du registre du commerce électronique, depuis le lancement de l'opération, le mois d'avril dernier. Le responsable de l'antenne du registre du commerce d'Oran (CNRC), M. Mhamedi Mohamed a indiqué, sur les ondes de la Radio locale, que «durant la période allant du 11 avril au 30 novembre 2018, quelque 41.675 commerçant, sur un total de 99.820 personnes physiques et morales concernées par cette opération de modernisation des registres de commerce, ont obtenu leur registre électronique, soit un taux de 41,8% des commerçants inscrits à Oran».

Le registre du commerce électronique est un document doté d'un code crypté qui permet de faciliter et d'alléger les procédures administratives, d'assainir le registre des manipulations frauduleuses et de mettre fin aux actes de falsifications. Il permet, également, de connaître l'historique du commerçant, de faciliter, de développer et de moderniser l'opération de contrôle de l'activité commerciale et de permettre aux agents des services de contrôle d'identifier le titulaire du registre du commerce, ainsi que les activités réellement exercées. Selon le décret exécutif n°18-112 du 5 avril 2018, un code électronique, dénommé registre du commerce électronique □RCE', est inséré sur les extraits du registre du commerce des

commerçants, personnes physiques ou morales. Il s'agit d'un symbole graphique comportant des données et des informations cryptées, se rapportant au commerçant. Ceux ne détenant pas l'extrait du registre du commerce, doté du code électronique 'RCE', sont appelés, selon ce décret, à demander la modification de leurs extraits de registre du commerce, auprès des antennes du Centre national du Registre du commerce, territorialement compétent, pour l'obtention du code électronique 'RCE'. Les extraits du registre du commerce non revêtus du code électronique demeureront valides jusqu'au mois d'avril 2019.

Le ministre du Commerce, Said Djellab a annoncé, cette semaine, que le dernier délai pour l'obtention du Registre de commerce électronique (RCE) est fixé au 11 avril 2019, invitant les opérateurs économiques à se rapprocher des services locaux du Centre national du Registre de commerce (CNRC). M. Djellab a appelé les organisations et associations du Patronat ainsi que l'Union générale des Commerçants et Artisans algériens (UGCAA) à inciter les opérateurs économiques à se rapprocher des services territorialement compétents du CNRC, pour l'obtention du nouvel extrait du registre de commerce, doté du code électronique, et ce, avant le 11 avril 2019, date-butoir. Le registre électronique a été élaboré par le ministère du Commerce, en collaboration avec le ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication.

## Coopération

### **Le Cameroun, un pays clé pour développer les exportations nationales vers l'Afrique centrale (APS)**

L'Algérie entend promouvoir son partenariat économique et commercial avec le Cameroun qui est un pays clé pour le développement des exportations nationales vers les pays de l'Afrique centrale, a affirmé mercredi à Alger, le secrétaire général de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex), Hocine Boubtina.

"Le Cameroun est une porte ouverte vers la CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) qui est un groupement économique très important avec 120 millions de consommateurs, ce qui représente un énorme potentiel pour nous", a déclaré M. Boubtina lors d'une journée d'information sur les opportunités d'affaires, de partenariat et d'exportation vers le Cameroun et aux pays de l'Afrique centrale.

La CEMAC compte le Cameroun, le Centre-Afrique, le Congo Brazzaville, le Congo Démocratique, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad. Ce même responsable a souligné que des actions multiples ont été entreprises par le gouvernement, dont l'accompagnement des sociétés exportatrices par certains nombre de facilitations financières et

logistiques, en vue de booster les exportations nationales hors hydrocarbures.

"Nous nous sommes déplacés ces dernières années dans de nombreux pays africains pour prospecter les marchés (..), les opérateurs algériens ont à présent une vision claire sur les besoins de ces marchés et le niveau de compétitivité des entreprises algériennes par rapport aux entreprises étrangères déjà présentes sur le marché", a-t-il ajouté.

Invité à cette journée, le premier conseiller de l'ambassadeur du Cameroun en Algérie, Dairou Bouba, a affirmé que les économies de l'Algérie et du Cameroun " se complètent".

"Il y a effectivement des produits finis algériens qui peuvent être écoulés sur le marché camerounais, notamment les produits agro-alimentaires et les électroménagers qui sont compétitifs, comme il y a des produits camerounais qui peuvent être exportés vers l'Algérie notamment les produits agricoles et le bois", a-t-il déclaré.

Sur ce dernier produit, M. Bouba a fait constater que l'Algérie qui est un pays importateur de bois pourrait s'approvisionner directement auprès du Cameroun au lieu de l'importer de seconde main de l'Europe.

Selon lui, les entreprises africaines se font rares, le marché est prédominé par les sociétés européennes notamment dont l'industrie de bois où il y a une forte production et de fortes opportunités pour l'Algérie d'investir dans cette industrie", a-t-il assuré. "Les deux pays doivent travailler ensemble pour accentuer leurs échanges commerciaux", a-t-il insisté.

Outre le partenariat économique, le diplomate camerounais a invité les opérateurs algériens à investir dans des secteurs non encore exploités tels les hydrocarbures et les mines, expliquant qu'au Cameroun l'exploitation minière est artisanale et que son pays prépare des dispositions réglementaires pour attirer les investisseurs.

Présente à cette rencontre, la déléguée générale, du Comité d'Affaires algéro-camerounais, Bouthaina Douhest, a affirmé que tous les produits algériens" peuvent être placés sur le marché du Cameroun et de la CEMAC".

"Les secteurs les plus porteurs sur ces marchés sont l'agroalimentaire, les produits chimiques, l'industrie électrique et électronique, les matériaux de construction, les produits chimiques, pharmaceutiques", a-t-elle énuméré. Cette algérienne installée au Cameroun depuis près de 20 ans pour accompagner les opérateurs économiques dans leurs opérations d'exportations et encourage le partenariat économique avec leurs homologues africains, estime que les exportateurs nationaux devraient être plus offensifs sur les ces marchés afin de pouvoir s'installer dans la durée.

Selon les chiffres présentés par les organisateurs de cette journée, les importations du Cameroun ont atteint 10,5 milliards de dollars en 2017, contre 6,52 milliards de dollars d'exportation.

L'Algérie occupe le 116 rang des fournisseurs du Cameroun avec seulement 350.000 dollars et ses importations en provenance de ce pays (constituées essentiellement de café et de bois ) s'élève à 18,4 millions de dollars. Ce pays importe essentiellement le blé, le riz, le poisson, le sucre,



les médicaments, les voitures de tourisme, le ciment, les hydrocarbures, les huiles et le papier.

### **Forum sur la gouvernance: l'Algérie et la Chine oeuvrent à consolider leur coopération (APS)**

Le vice-ministre, vice-président de l'Académie nationale chinoise de la gouvernance (CNAG), Zhen Zhanmin, a indiqué mercredi à Alger que l'Algérie et la Chine oeuvrent à consolider leur coopération, notamment dans le domaine de la formation et du renforcement des capacités de gouvernance.

Intervenant à la clôture du forum international sur le renforcement des capacités de gouvernance, organisé par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, en partenariat avec la CNAG, M. Zhanmin a relevé "la volonté de l'Algérie et de la Chine d'oeuvrer à consolider leur coopération dans divers domaines, notamment en matière de formation dans le cadre du renforcement des capacités de gouvernance".

En ce sens, il s'est félicité de la signature, à l'occasion de ce forum, d'un mémorandum entre l'Algérie et la Chine dans le but de renforcer davantage la formation, soulignant à ce propos l'importance de la ressource humaine et de la formation des cadres.

"La formation de la ressource humaine, notamment les cadres, demeure une mission stratégique", a souligné M. Zhanmin, précisant qu'en Chine, un système est mis en place de manière à "augmenter et perfectionner les capacités et les connaissances des cadres chargés de veiller à la bonne gouvernance".

A cet effet, il a indiqué que l'Algérie et la Chine "sont engagées à travailler ensemble dans le sens de l'innovation pédagogique, du consulting et de la formation", relevant par ailleurs l'importance d'encourager les citoyens et la société civile à participer à la gouvernance pour "plus de démocratisation, de transparence, d'égalité et de moralité".

Pour M. Zhanmin, la bonne gouvernance "est primordiale pour une société dynamique, entreprenante et pacifique", soulignant l'importance de la coopération dans le contexte de la mondialisation, se félicitant de la présence au forum d'Alger d'experts internationaux venus de différents pays pour "exposer leur expérience en matière de gouvernance".

### **Veille**

### **Une quarantaine de marques automobiles au 18ème Salon "AutoWest" d'Oran (APS)**

La 18ème édition du Salon de l'automobile, des cycles et motos de l'Ouest (AutoWest-2018) débutera le 9 décembre prochain à Oran, avec la participation d'une quarantaine de marques présentes sur le marché algérien, a-t-on appris mercredi des organisateurs.

Cette nouvelle édition est placée sous le slogan "La production automobile algérienne : diversification et développement", a précisé le commissaire du Salon, Abdelkader Rezzoug, lors d'une conférence de presse animée au Centre des conventions (CCO) qui abritera l'événement jusqu'au 15 décembre.

"Cette manifestation économique a pour vocation de donner davantage de visibilité sur la variété de la gamme nationale, contribuant ainsi à la promotion du +made in Algeria+", a fait valoir M. Rezzoug.

"La majorité des modèles de véhicules qui seront exposés dans ce cadre sont produits en Algérie au sein des usines implantées dans différentes wilayas du pays", a-t-il souligné.

Ce Salon verra encore la présentation de gammes complètes de camions et motos montés en Algérie, et ce, sur une superficie d'exposition de plus de 12.000 mètres carrés.

La nouvelle édition accueillera également les divers services liés à l'automobile, dont ceux spécialisés dans les lubrifiants, le financement, les assurances et la géolocalisation.

Près de 50.000 visiteurs ont été enregistrés à la précédente édition de ce rendez-vous annuel organisé par la société "Somex International Plus", basée à Alger, en partenariat avec la Direction du CCO, rappelle-t-on.